

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- . **1.1 Identificateur de produit**
- . **Nom du produit:** GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR
- . **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant
- . **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- . **Producteur(1)/fournisseur(2):**
 - 1
Bison International
Dr.A.F.Philipsstraat 9
NL-4462 EW Goes
PO Box 160
NL-4460 AD Goes
tel. +31 88 3235700
fax. +31 88 3235800
e mail: sds@boltonadhesives.com
 - 2
Bison International
Excelsiorlaan 27, B 3
B-1930 Zaventem
tel. +32 3 710 92 92
fax. +32 3 710 92 90
e mail: sds@boltonadhesives.com
- . **Service chargé des renseignements:** Bison QESH
- . **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre Antipoisons: 075 245245
Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- . **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 2)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 1)

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Lubrifiant

(suite page 3)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 2)

Composants dangereux:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	25-50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-25%
Numéro CE: 927-241-2	naphta lourd (pétrole), hydrotraité ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336; Aquatic Chronic 3, H412	10-25%
CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4	pentane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H336	2,5-10%
Numéro CE: 931-254-9 Reg.nr.: 01-2119484651-34	naphta léger (pétrole), hydrotraité ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	2,5-10%
Numéro CE: 926-605-8 Reg.nr.: 01-2119486291-36	naphta léger (pétrole), hydrotraité ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-10%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<1,0%
CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 Reg.nr.: 01-2119463273-41	cyclohexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<1,0%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 3)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

(suite page 5)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 4)

- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

109-66-0 pentane

IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

110-54-3 n-hexane

IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm

110-82-7 cyclohexane

IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 700 mg/m³, 200 ppm

- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

- . **Equipement de protection individuel:**

- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- . **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- . **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre AX

- . **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- . **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6)

BE-FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 5)

- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en PVC ou PE
- . **Protection des yeux:** Pas nécessaire.
- . **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****. Indications générales.****. Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

. valeur du pH: Non déterminé.**. Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** -44 °C**. Point d'éclair** -97 °C**. Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.**. Température d'inflammation:** 240 °C**. Température de décomposition:** Non déterminé.**. Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**. Propriétés explosives:** Non déterminé.**. Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %

. Pression de vapeur à 20 °C: 8300 hPa**. Densité à 20 °C:** 0,635 g/cm³**. Densité relative.** Non déterminé.**. Densité de vapeur:** Non déterminé.**. Vitesse d'évaporation.** Non applicable.**. Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Pas ou peu miscible**. Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.**. Viscosité:****Dynamique:** Non déterminé.

(suite page 7)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 6)

Cinématique:

Non déterminé.

Solvants organiques:

74,4 %

9.2 Autres informations

Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminées ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**106-97-8 butane**

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rab)
----------	------	-------------------

110-82-7 cyclohexane

Oral	LD50	12705 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 8)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 7)

- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets écotoxiques:**
- . **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU**
- . **ADR/ADN, IMDG, IATA** UN1950
- . **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- . **ADR/ADN** 1950 AÉROSOLS
- . **IMDG** AEROSOLS
- . **IATA** AEROSOLS, flammable

(suite page 9)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 8)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN



Classe	2 5F Gaz.
Étiquette	2.1

IMDG, IATA



Class	2.1
Label	2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
---------------------	-------

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:	Non
-------------------	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indice Kemler:	Attention: Gaz.
No EMS:	-
Stowage Code	F-D,S-U
Segregation Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR/ADN	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport	2

(suite page 10)

BE-FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 9)

. Code de restriction en tunnels	D
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	1L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
. Remarques:	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
. "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
- . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 57
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- . **Service établissant la fiche technique:** Bison QESH
- . **Contact:** Reach coördinator
- . **Acronymes et abréviations:**
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

(suite page 11)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 17

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON SPRAY SILICONE AER 300ML*12 NLFR

(suite de la page 10)

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

BE-FR